



Le bilan archéologique de Paul Eychart

Après Dominique Velle, je vais à mon tour évoquer l'archéologue Paul Eychart. En quelques minutes, je serais évidemment loin d'être exhaustif ; aussi vais-je simplement rappeler quelques points clés de son activité d'archéologue et de son bilan archéologique.

Il convient tout d'abord de préciser que les fouilles et sondages de Paul Eychart portèrent sur de faibles superficies (1600 m² pour le plateau des Côtes, site où il est le plus intervenu) puisqu'il n'eut pas de gros moyens à sa disposition : il ne reçut en effet aucune subvention de l'Etat et les soutiens de la Ville de Clermont-Fd, du temps de Gabriel Montpied, consistèrent principalement en aides matérielles.

Les différentes interventions de Paul Eychart sur le terrain (fouilles, sondages, prospections) eurent lieu entre 1952 et 1984. Elles consistèrent en opérations programmées mais également en opérations de sauvetages.

Paul Eychart participa en effet au combat de l'archéologie dite de sauvetage qui allait peu à peu aboutir à ce qu'on appelle aujourd'hui l'archéologie préventive.

D'une part, il assura un suivi constant des secteurs clermontois en train d'être urbanisés tels les coteaux sud du plateau des Côtes et le secteur où la vallée du Cheval (située entre les puys de Var et de Chanturgue) rejoint la plaine de Limagne à la Croix-de-Neyrat. Des années 50 aux années 80, sa surveillance des travaux d'aménagement de voiries et de construction de bâtiments lui permit ainsi de mettre en évidence de **nombreux sites archéologiques datant du néolithique à la période gallo-romaine**. Ces résultats sont d'autant plus remarquables qu'ils ont uniquement été obtenus par prospection pédestre, observation de coupes dans des terrains et plus rarement par de petits sondages de quelques mètres carrés. La zone la plus riche en découvertes est le quartier de Bouys-Trémonteix, notamment pour la période du second âge du Fer le long du ruisseau de Rivaly ou celle de l'âge du Bronze à l'emplacement du collège Roger-Quilliot. La richesse archéologique de ce secteur a été récemment confirmée de manière éclatante par les fouilles préventives de l'Inrap.

D'autre part, la circonscription archéologique – qui a changé plusieurs fois de nom, actuellement il s'agit du SRA, le Service régional de l'archéologie – lui confia plusieurs fois la responsabilité de fouilles de sauvetages ; par exemple, rue Delarbre, dans le quartier des lycées de Clermont-Ferrand, où il fut le premier, en 1963, à mettre en évidence une occupation des premier et second âge du Fer dans le périmètre du Clermont antique. Ou lors des travaux de terrassement du collège de Trémonteix en 83-84 où Paul Eychart et son équipe purent notamment observer et dégager des sépultures appartenant à différentes périodes de l'âge du Bronze. Cette confiance des autorités archéologiques montre que les compétences et les connaissances de Paul Eychart correspondaient aux critères scientifiques de son époque.

Il était donc bien un véritable archéologue et non un simple érudit local, comme le confirme sa thèse de doctorat obtenue à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes de la Sorbonne en 1967 ; thèse qui fut publiée dans son ouvrage majeur « Préhistoire et origines de Clermont ». Cette thèse consiste en une étude sur les origines des peuplements préhistoriques et protohistoriques de la Basse-Auvergne, principalement du bassin clermontois, à partir de la documentation existante et des propres recherches de l'auteur ; celles réalisées sur les Côtes et lors de ses fouilles de sauvetage, mais aussi à partir de ses prospections sur des sites de hauteur tels le plateau de Lachaud, le plateau de Liozon, le puy de Mur ou le puy d'Écouyat.

La conclusion de sa thèse est la suivante : lieu principal de peuplement de la Limagne, le bassin clermontois vit les populations occuper dès le Néolithique et sans discontinuer jusqu'à l'époque gallo-romaine la montagne des Côtes de Clermont, fait unique dans la région qui s'explique tant par la situation de celle-ci que par ses nombreux avantages naturels. Ce site est ainsi à l'origine directe de la fondation d'*Augustonemetum*, le Clermont antique.

Un acquis indiscutable des recherches de Paul Eychart est justement sa découverte sur le plateau des Côtes d'une agglomération gallo-romaine du Haut-Empire, agglomération dépendant vraisemblablement d'*Augustonemetum* et estimée à une quinzaine d'hectares. Bien que sur cette partie du site, ses fouilles se soient étendues sur une surface bien moindre (environ 1400 m² soit 0,14 hectares), ce sont ses prospections pédestres dans les pierriers ainsi que dans les terrains alors cultivés de la plaine sud qui lui permirent d'arriver à

cette estimation. La zone haute du sanctuaire, du *fanum*, où nous sommes, étant plutôt réservé aux rassemblements publics ; la zone basse (derrière mon dos, à environ 300 m), située sur la plaine de la Reine, abritant vraisemblablement des ateliers artisanaux : des traces de travail du fer, de tabletterie et peut-être l'échoppe d'un savetier y furent mis en évidence. Cet habitat était organisé selon une trame urbaine, comme l'atteste la découverte de quatre ruelles pavées ou empierrées.

Les conclusions de Paul Eychart sont en grande partie confirmées par les études actuelles. L'archéologue Pierre Vallat, dans la partie « Côtes de Clermont » de « L'atlas topographique d'*Augustonemetum* », document de référence faisant aujourd'hui autorité, confirme ainsi l'estimation de Paul Eychart pour la superficie de l'agglomération gallo-romaine ; l'ingénieur-archéologue Bertrand Dousteysier, de l'Université Blaise Pascal, voyant cette agglomération comme un possible quartier artisanal périurbain de la capitale arverne *Augustonemetum*.

Je terminerais par ce qui pourrait bien être sa découverte scientifique majeure, si des recherches futures le confirment, à savoir **la mise au jour, au début des années 70, d'un camp militaire romain au sommet du puy de Chanturgue.**

Cette théorie d'un camp romain est en effet à prendre en compte si l'on en juge par les avis de certains historiens, archéologues, universitaires et autorités du ministère de la Culture.

En 1977, la protection du site au titre des monuments historiques fut en effet sérieusement envisagée par les responsables locaux des monuments historiques et de l'archéologie qui prenaient très au sérieux la théorie de Paul Eychart : des documents en attestent. En 1978, Paul Eychart fut invité au colloque universitaire « *Travaux militaires en Gaule romaine et dans les provinces du nord-ouest* » afin d'exposer le fruit de ses recherches sur Chanturgue. En 1979, l'archéologue Christian Peyre, dans un article consacré au camp césarien de Mauchamps, semblait lui aussi accepter l'hypothèse de Paul Eychart. La même année, une commission d'enquête réunie à l'initiative du Comité de l'Oppidum et présidée par Michel Rambaud de l'Université de Lyon II, constatait « *la présence sur Chanturgue d'un ensemble militaire de premier ordre à caractère de fortification ancienne.* ».

En 1982, une autre commission, officielle cette fois-ci, celle du Conseil supérieur de la recherche archéologique dépendant du ministère de la Culture, vint également sur place. Cette commission était composée d'archéologues éminents tel son président Christian Goudineau, futur professeur au collège de France, qui écrivait notamment dans son rapport que « *la disposition du front dirigé vers le plateau des Côtes n'est pas sans évoquer effectivement la pratique romaine.* ».

En 1996, à différentes reprises, notamment lors d'un entretien avec l'ASCOT, au cours d'un interview pour le magazine « 1,2,3 » et dans une émission diffusée sur Radio-France-Puy-de-Dôme, le Conservateur régional de l'archéologie de l'époque, Laurent Bourgeau, déclarait que Chanturgue devrait faire l'objet de recherches archéologiques (je le cite) : « (...) *ce petit camp qui est présenté par Paul Eychart n'a jamais fait l'objet d'une expertise archéologique, il sera nécessaire dans une démarche scientifique de faire les vérifications qui s'imposent. Vu ce caractère polémique, il est indispensable de mener les travaux avec sérénité et de prendre le temps de le faire correctement, simplement il faut le faire élément de preuve par élément de preuve.* »

S'il s'avérait qu'une partie des structures en pierre sèche présentes au sommet de Chanturgue appartiennent définitivement à un camp militaire romain, il prendrait place parmi les rares exemples de camps bien conservés et construits dans ce matériau, tels les camps de Léon en Espagne et de Masada en Palestine.

Voilà ; j'en ai terminé...

Aussi certains d'entre vous vont peut-être me faire ce reproche : comment ! Vous avez parlé de Paul Eychart sans évoquer la bataille de Gergovie, sans mentionner la présence gauloise sur le plateau des Côtes, sans dire que c'était un *oppidum*. Eh bien oui, j'assume ce choix, car le bilan archéologique de Paul Eychart c'est également sa grande implication dans l'archéologie de sauvetage, sa théorie sur les origines de Clermont, sa découverte d'une agglomération secondaire gallo-romaine périurbaine d'*Augustonemetum* et sa mise au jour d'un camp militaire romain, que celui-ci soit contemporain ou postérieur à la guerre des Gaules.